

Saint-Maurice l'Exil : trois grands projets malgré tout

Mercredi 27 décembre, Philippe Genty et son conseil municipal ont souhaité les vœux à la population et présenté les projets de la commune.

A Saint-Maurice l'Exil, 2017 a été une année de croissance de la contribution à la solidarité nationale. « Nous avons constaté une ponction de 825 000 € soit 21 % de nos ressources fiscales locales 2016, qui aurait atteint 25 % si la communauté de communes (CCPR) n'en avait pas pris en charge 149 000 € », déplore le maire Ph. Genty qui va jusqu'à parler de ponction globale de fonctionnement.

En plus des contributions à la solidarité, la commune a été confrontée à la baisse de ses ressources, ce qui porte à 1,2 M€ la diminution annuelle. Pas de quoi l'empêcher de réaliser trois grands projets : nouvelle mairie, cuisine centrale et son réfectoire ainsi que salle festive en entente avec Clonas-sur-Varèze. « Saint-Maurice est une ville active et dynamique grâce à ses acteurs économiques et industriels : plus de 2 700 emplois au sein de 330 établissements. (...) Notre bassin de vie est la réalité de notre attractivité, c'est pour cela que les élus de Saint-Maurice et les élus communautaires nous investissons pour organiser notre territoire de demain. Depuis plus d'un an, les élus du territoire de Beaurepaire (CCTB) et la CCPR travaillent ensemble à la définition des orientations stratégiques à partir de 13 commissions thématiques. Le regroupement entre nos deux collectivités donnera naissance à un nouvel EPCI de 37 communes soit 67 000 habitants », explique le maire. Et de s'engager à tenir la population informée par le biais d'une réunion publique.

Saint-Maurice-l'Exil : retour à quatre jours

Rythmes scolaires, acomptes sur subventions, entente avec la commune de Clonas-sur-Varèze, demandes de subventions, les élus se sont réunis en conseil municipal jeudi 14 décembre.

Cinq conseils d'écoles de la commune sur six se sont prononcés en faveur du retour à la semaine de quatre jours. « Je propose d'acter la position et demander à l'inspection académique d'accorder une dérogation à la commune pour modifier les rythmes scolaires dès la rentrée 2018-2019 », propose la maire, Philippe Genty. Et d'ajouter que l'accueil des enfants le soir et le mercredi fera l'objet d'un comité de pilotage regroupant tous les acteurs concernés.

Dans le cadre du projet de construction d'une cuisine centrale et d'un réfectoire, la municipalité a sollicité l'aide financière de l'Etat dans le cadre du Fonds de soutien à l'Investissement local (FSIL) et du conseil départemental. Pour la restructuration de la mairie, l'Etat est également sollicité au titre du FSIL à hauteur de 25 %. Concernant l'entente avec la commune de Clonas-sur-Varèze pour la construction d'une salle festive lancée en juillet 2014, il est convenu que la commune de Clonas continuera à régler, dans sa totalité, les frais occasionnés par l'étude. « Notre commune prendra en charge 50 % des frais d'honoraires dus à l'architecte une fois l'étude achevée », souligne le maire.

Afin de permettre aux associations de poursuivre leurs actions sans avoir à attendre le versement de la subvention annuelle,

il est proposé d'allouer des acomptes sur subventions. Dix associations à l'image du club de l'Amicale laïque football ou encore le Rhodia-Club percevront donc une avance. Au total, la municipalité avance la somme de 71 700 €.

20 décembre 2017 – Gabrielle CORSAT – <http://lessor38.fr>